

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

PRIMATURE

*6^{ème} CONFERENCE DE TABLE RONDE
DES BAILLEURS DE FONDS DU MALI*

**DISCOURS D'OUVERTURE DE
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

BAMAKO, LE 12 JUIN 2008

Monsieur l'Administrateur Assistant du PNUD,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,

Madame le Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions et agences de financement du développement,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction et un légitime sentiment de fierté que le Mali accueille les participants de la 6^{ème} Table Ronde des Bailleurs de Fonds, co-organisée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Je voudrais au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, du Gouvernement et de l'ensemble du peuple malien, vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à toutes et à tous sur les rives du fleuve Djoliba.

Connaissant les contraintes d'agenda qui sont les vôtres, nous apprécions d'autant plus votre présence et votre participation à cette 6^{ème} Conférence de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds en laquelle le Mali place l'espoir d'une confiance et d'un engagement renouvelés.

Je voudrais, tout particulièrement, exprimer les remerciements du Gouvernement à Monsieur Kemal Dervis, Administrateur du PNUD pour la qualité de la mobilisation du

PNUD à nos côtés et pour avoir bien voulu dépêcher à Bamako, Monsieur Ad MELKERT, Administrateur Associé du PNUD.

Il me plait également, de saluer et de remercier tous les Partenaires Techniques et Financiers, pour leur contribution remarquable aux efforts de développement du Mali et l'intérêt constant qu'ils portent aux populations maliennes depuis plusieurs années.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Au moment où nous entamons notre dialogue, je vous sais préoccupés comme nous par la situation dans le Nord-est du Mali. Fidèle à sa politique de dialogue et de paix, le Mali poursuivra dans cette voie dans les limites du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale, comme rappelé, par le Président de la République à l'occasion de la commémoration de son investiture le 08 juin.

Le Gouvernement est persuadé que l'Accord d'Alger, signé le 4 juillet 2006 avec l'appui de la République sœur d'Algérie, reste le cadre privilégié de dialogue et de paix. C'est dans cet esprit que s'est tenu à Kidal du 23 au 24 mars 2007, le Forum pour le Développement des Régions Nord du Mali, pour donner une impulsion nouvelle aux actions de développement dans ces régions et contribuer à la paix par le développement.

Dans ce sens, je puis vous assurer que le Comité de Pilotage chargé d'orienter et d'impulser les actions de mise en œuvre du Programme Décennal de Développement des Régions Nord du Mali se réunira dans les tout prochains jours.

Dans le cadre de la recherche d'une paix durable dans la région, à l'initiative du Président de la République, le Mali accueillera dans les prochaines semaines une Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement dans la région Sahélo-saharienne.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

C'était à Genève, lors de la dernière Table Ronde, que nous avons convenu de nous retrouver à Bamako pour cette 6^{ème} édition. Malgré divers chocs exogènes que l'économie malienne a subis, notamment les aléas climatiques, le Mali a connu une nette amélioration des indicateurs économiques et sociaux.

En effet, d'importants progrès ont été accomplis vers la stabilisation du cadre macroéconomique. Ainsi les performances économiques se sont traduites par une croissance en moyenne de 5%.

Dans le domaine social, l'accès aux soins de base et à l'éducation s'est nettement amélioré. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint ainsi près de 75%. Cette évolution concerne aussi bien les filles que les garçons, réduisant ainsi les disparités liées au sexe pour l'accès à l'école. Il en a été de même pour la santé.

Quant à l'accès à l'eau potable, le nombre de points d'eau modernes a connu une progression significative, et le pourcentage des Maliens ayant accès à l'eau potable a atteint 68%.

Des progrès notables ont été enregistrés dans le développement des infrastructures de base et des secteurs productifs notamment les aménagements hydro-agricoles, les routes, les télécommunications et l'énergie.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement du Mali a adopté en décembre 2006 sa nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté sur la période 2007-2011 (CSCR). Cette stratégie définit les objectifs et les priorités pour le pays au cours de la période 2007-2011. Ces objectifs et priorités ont été pleinement repris dans le Programme de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République du Mali, qui constitue après l'élection présidentielle de 2007, le socle de l'action gouvernementale.

Découlant des avancées dans la marche de notre pays vers le progrès économique et social et du constat des nombreux défis restant à relever pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015, le PDES traduit notre volonté manifeste de transformation économique et sociale du Mali, se fondant sur l'exceptionnelle vitalité et la créativité des Maliennes et des Maliens ainsi que sur les grandes potentialités de notre pays.

Cette ambition ne peut être portée que par une véritable stratégie de croissance accélérée qui s'appuie sur :

- l'amélioration de la gouvernance et le renouveau de l'action publique,
- le développement des secteurs productifs notamment l'agriculture,
- la poursuite du programme d'expansion des infrastructures de base,
- le développement du secteur privé,
- l'accroissement de l'investissement dans les ressources humaines.

Nous nous sommes fixés un ambitieux objectif de croissance de 7% par an, qui sera atteint grâce à la relance des investissements publics et privés et à l'amélioration de l'efficacité de l'économie.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

La qualité de la gouvernance est un gage de succès pour nos politiques et programmes de développement. Notre démocratie parfois citée en exemple ne cesse de se consolider, comme l'atteste son prolongement avec la décentralisation, les séquences audacieuses comme l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) ou encore, l'initiative du Président de la République d'une Commission chargée de réfléchir sur la consolidation de la démocratie au Mali.

En dépit des efforts soutenus qui ont produit des résultats encourageants, les Femmes demeurent confrontées à des défis majeurs. Aussi, le Gouvernement qui adoptera bientôt une Politique Nationale Genre achèvera le processus d'adoption du Code des personnes et de la famille issu de larges concertations.

L'amélioration de la performance du secteur public sera l'objectif majeur du renouveau de l'action publique. A cet égard, le Gouvernement accélérera la mise en œuvre des programmes fédérateurs, particulièrement le Programme de Développement

Institutionnel (PDI), pour restaurer l'autorité de l'Etat, rendre l'administration plus efficace et renforcer les collectivités territoriales.

Au-delà des dimensions institutionnelles, le Gouvernement entend dans le cadre du renouveau de l'action publique bâtir une gouvernance pour le développement et restaurer la confiance entre l'administration et les acteurs sociaux.

A cet effet, le Gouvernement s'est doté d'une feuille de route pour la mise en œuvre du renouveau de l'action publique qui fera l'objet d'évaluation régulière. L'objectif final est de construire un «Etat stratégique, régulateur et facilitateur», doté de capacités d'anticipation et de coordination, pour amorcer le décollage économique. Il sera conforté dans ce cadre par des ressources humaines de qualité avec la Nouvelle Ecole Nationale d'Administration qui sera opérationnelle la session prochaine.

Il sera conforté par des ressources humaines de qualité avec la nouvelle Ecole Nationale d'Administration qui ouvrira ses portes dès la fin de cette année.

La bonne gestion des ressources publiques est au cœur de nos préoccupations. Dans ce cadre, le programme d'amélioration et de modernisation de la gestion des finances publiques (PAGAMGFP) qui a enregistré d'importants progrès en quelques années sera conduit fermement avec votre accompagnement.

La lutte contre la corruption et la délinquance financière a également connu une impulsion particulière, touchant à la fois à la prévention, l'amélioration du système, à la fréquence des contrôles, à la transparence par la publication des résultats des contrôles et les suites réservées.

L'institution du Bureau du Vérificateur Général, structure indépendante, a consacré le contrôle externe à l'administration et conforté la transparence par la publication annuelle de son rapport. Concernant le dernier rapport annuel, le Gouvernement a fait le point des constats et recommandations et le rendra public dans les jours à venir.

L'augmentation des effectifs et des moyens budgétaires du Contrôle Général des Services Publics et des inspections ministérielles a nettement amélioré la qualité et la fréquence des

contrôles et, sur les instructions du Président de la République, le Gouvernement rendra compte des suites réservées aux rapports de contrôle condensés dans le Bulletin de la Cellule d'Appui aux Structures de Contrôle de l'Administration (CASCA).

Au plan du contrôle juridictionnel, le renforcement de la Section des Comptes de la Cour Suprême sera poursuivi pour donner la plénitude nécessaire à ce contrôle. Dans la dynamique du PRODEJ, la famille judiciaire a adopté une charte des valeurs qui contribuera à la distribution d'une justice saine et crédible.

Pour faire face aux problèmes soulevés dans la passation des marchés publics, le Gouvernement vient d'adopter les textes qui marquent l'amélioration de ces procédures avec notamment la création de l'Autorité de Régulation et de Recours à composition tripartite (Administration, Secteur privé et Société civile) qui sera opérationnelle d'ici la fin de l'année.

Ces textes instituent l'obligation pour les départements et organismes publics d'établir et de publier leurs plans annuels de passation de marchés. La mise en place d'un système d'information sur les marchés publics contribuera certainement à l'efficacité et à la transparence.

Enfin, tirant les enseignements de l'impact de ce dispositif à la lumière des dimensions économiques et socio-culturelles du phénomène de corruption, le Président de la République a proposé la tenue d'Etats Généraux. Le sens est de constituer un espace et un moment de réflexion, d'échanges, voire d'introspection collective pour un nouveau contrat accepté par l'ensemble des acteurs, une nouvelle relation à la chose publique et à l'éthique. Le comité préparatoire a été mis en place et remettra les conclusions des Etats Généraux avant la fin de l'année.

Toutes ces mesures qui seront mises en œuvre avec plus de vigueur procèdent de l'engagement du Gouvernement à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption qui entrave l'efficacité de l'Action Publique.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Notre rencontre se tient au moment où l'environnement international est globalement défavorable puisque marqué profondément par une flambée d'une ampleur inégalée des cours du pétrole sur le marché mondial et la crise alimentaire que traversent presque tous les pays de la planète.

Les coûts des chocs exogènes sont toujours plus élevés pour les économies des pays les moins avancés, spécifiquement enclavés comme le Mali.

Notre table ronde se tient au lendemain de la Conférence de Rome tenue du 03 au 05 juin 2008 sur la crise alimentaire. Une forte relance des productions agricoles est à l'ordre du jour, de nouveaux engagements sont pris. Ici et maintenant, notre rencontre autour de notre choix de faire du développement agricole, le moteur d'une croissance accélérée et durable, doit donner un signal fort.

Pour ce qui nous concerne, ces contraintes nous ouvrent des opportunités : l'Afrique importe chaque année un volume important de riz, environ 8 millions de tonnes ; notre ambition est de prendre une part de ce marché, parce qu'il ne s'agit plus pour nous de nourrir seulement les Maliens, mais d'exporter vers les autres pays africains le riz et les autres céréales dont ils ont besoin et à un meilleur coût.

C'est tout le sens de l'initiative riz dans laquelle le Gouvernement du Mali s'est résolument engagé dès cette campagne pour atteindre un million de tonnes de riz marchand avec comme principale stratégie, un meilleur accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles.

La démarche du Gouvernement s'inscrit dans une logique d'amélioration de la productivité, de diversification et de structuration de filières pour créer des chaînes de valeurs allant des produits primaires à des produits transformés et labélisés.

Est joint aux dossiers de notre rencontre, le document sur les « Orientations Stratégiques et Prioritaires d'Investissement pour un Développement Agricole Efficient et une Croissance Accélérée » qui nous permettra d'échanger sur ces questions.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Le PDES fait du secteur privé le principal vecteur de la stratégie de croissance accélérée basée sur le développement agricole. Le développement du secteur privé reste par conséquent une priorité du Gouvernement.

Il s'agira de lever les contraintes qui pèsent sur le développement du secteur privé et l'attraction de l'investissement privé à travers la création de ponts entre l'augmentation de la productivité et de la production agricole, le renforcement du partenariat public-privé, le développement du secteur financier dans sa capacité à disposer de ressources longues, de la méso finance, et l'émergence de Petites et Moyennes Entreprises.

L'amélioration du cadre des affaires sera poursuivie et renforcée à travers à l'aménagement de zones industrielles, et l'élaboration d'une Loi d'Orientation du Secteur Privé.

S'inscrivent également dans cette direction, l'opérationnalisation de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) avec la mise en place du guichet unique et la création prochaine de l'Agence pour le Développement des Exportations (ADEX).

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

La réussite de la stratégie de croissance accélérée exige donc de poursuivre le vigoureux programme d'expansion des infrastructures qui permettent d'attirer les investissements privés nationaux et étrangers.

Le réseau routier, malgré les progrès réalisés, est encore insuffisant. Il remplit son rôle d'accélérateur de la croissance lorsqu'il permet de relier les zones de production aux zones de consommation et l'expansion des échanges avec le reste du monde.

C'est tout l'enjeu du Projet Sectoriel de Transport II pour lequel le Mali bénéficie déjà de votre soutien. Dans ce cadre, je voudrais réaffirmer ici que le Gouvernement prendra toutes les dispositions pour honorer ses engagements notamment la mobilisation des ressources pour l'entretien routier.

Nous devons ensemble, en plus du réseau routier, construire les infrastructures de proximité, celles qui créent les opportunités de création de richesse pour les populations et permettent l'émergence de pôles locaux de développement. C'est pourquoi, une attention particulière sera accordée à l'amélioration de l'accès et à la réduction du coût de l'énergie, des télécommunications et des nouvelles technologies.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

L'accroissement de l'investissement dans les ressources humaines étant indispensable à la croissance, il est nécessaire que le pays soit doté d'un système éducatif efficace et performant.

C'est le lieu de vous féliciter et de saluer les résultats remarquables atteints dans le cadre du Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Education (PISE), qui nous a permis au cours de ces dernières années d'apporter une réponse concrète aux besoins devenus aigus d'infrastructures scolaires.

Nous entendons poursuivre les efforts pour un développement du capital humain afin d'améliorer la qualité des ressources humaines dans une perspective de plus forte contribution à la croissance économique à long terme.

Les progrès devront être poursuivis dans l'éducation de base, tout en mettant l'accent sur l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur tourné vers nos besoins.

Le Gouvernement, en vue de trouver une solution aux crises récurrentes auxquelles le système éducatif est confronté, va organiser dans les prochains mois un Forum national sur l'éducation. Ce forum national sur l'éducation va être l'occasion pour le peuple malien de se prononcer sur son système éducatif.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs

Tout en se félicitant de l'accès des populations au paquet minimum d'activités grâce aux progrès faits dans le cadre de la mise en œuvre du PRODESS, le Gouvernement est conscient

des nombreux défis qui restent encore à relever dans le secteur de la santé, notamment l'amélioration du taux d'accouchements assistés, la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile ainsi que la lutte contre les grandes maladies.

Notre pays connaît également un problème de démographie qui constitue un véritable défi pour le développement. La pression démographique exerce une influence considérable sur l'atteinte des OMD, et affecte l'environnement et les indicateurs sociaux. Le Gouvernement va s'investir davantage afin de renverser cette tendance négative à travers la planification familiale qui joue aussi un rôle important dans la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

Tant dans le secteur de l'éducation que de la santé, les efforts de transfert de ressources aux collectivités territoriales seront achevés pour leur donner la plénitude des moyens pour réussir le développement local.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous réjouissons du nouveau partenariat né de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le Gouvernement du Mali a fait de l'appui budgétaire un instrument privilégié de sa coopération financière.

Il a ainsi engagé avec les Partenaires Techniques et Financiers un dialogue très suivi qui a abouti à la signature des Arrangements Cadres relatifs aux appuis budgétaires généraux et sectoriels et à l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Je voudrais saisir cette occasion, pour dire notre satisfaction des avancées faites dans le cadre de l'appui budgétaire. Ces avancées constituent une orientation pour les débats qui se feront sur toutes les questions liées à l'amélioration de l'aide.

Cependant, malgré ces efforts d'alignement et d'harmonisation, beaucoup reste encore à accomplir pour résolument changer les modes de faire, simplifier les procédures et s'aligner sur les systèmes et procédures nationaux :

C'est le lieu d'attirer l'attention sur la prolifération des structures, les unités de gestion et d'exécution de projets, qui freinent le renforcement des capacités de notre Administration. Il nous faut également, dans l'objectif de l'efficacité de l'assistance au développement, parvenir à fonder notre partenariat sur une approche –programme.

La formulation d'une Stratégie Conjointe d'Assistance Pays (SCAP) pour le Mali est pertinente parce que s'inscrivant dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le Gouvernement poursuivra le dialogue politique avec les partenaires sur la SCAP pour davantage de coordination et d'harmonisation de l'aide.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement est pleinement conscient que le premier facteur de réussite d'une croissance économique forte et durable réside dans le maintien d'un cadre macroéconomique stable.

A cet effet, les réformes macroéconomiques nécessaires à la croissance notamment celles du secteur du coton, des télécommunications et de l'énergie seront réalisées conformément aux agendas convenus.

La réussite de la stratégie de croissance accélérée repose également sur l'existence d'une capacité de modélisation et d'analyse prospective adossée à un système performant de production et de diffusion régulière de données économiques, financières et sociales fiables.

Le plan d'action du schéma directeur de la statistique apporte une réponse aux insuffisances relevées dans notre système statistique. Sa mise en œuvre renforcera nos capacités de suivi et d'évaluation des politiques et fournira le support nécessaire à l'introduction rapide au Mali d'un système de gestion axé sur les résultats.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Notre stratégie de croissance accélérée qui sera au cœur de nos discussions constitue une démarche opérationnelle pour réaliser les ambitions combien légitimes du peuple malien.

Nous avons conscience de nos difficultés et contraintes, de certaines de nos insuffisances, des grands efforts que nous devons faire sur nous-mêmes.

Notre détermination est cependant grande parce que nous voulons en être, prendre en main notre destin « alimentaire » et saisir l'opportunité qui s'offre à notre agriculture d'entraîner la croissance globale du pays : une chance non pas de réduire la pauvreté, mais bien de la vaincre par le travail et la prospérité.

Nous attendons de vous, nos partenaires, de partager la confiance que nous avons en nos acquis et en nos atouts, de soutenir et d'accompagner nos choix stratégiques et les programmes qui les sous-tendent.

« ...Etre ou ne pas être aujourd'hui pour exister demain comme Nation prospère... », tel est le sens de notre volonté de croissance accélérée tirée par le développement agricole, appuyé par vous dans un partenariat vrai et dynamique .

Grand merci d'être venu à notre rencontre pour comprendre, partager et soutenir nos ambitions combien légitimes.

Je vous remercie de votre attention. /.